3ème ANNEE — PRINCE-ALBERT, JEUDI 20 NOVEMBRE 1913 — No. 36

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

ABONNEMENTS :
Un an (Canada) $1.00
Un an (Etranger) $1.50

ANNONCES
La ligne (1ère insertion) $0.12
Insertions subséquentes 0.08
Mariage, Décès, Naissance .25

Le seul journal français de la Saskatchewan

REDACTION : 405, 13ème RUE

ADMINISTRATION : 1303, 4ème Avenue Ouest, Prince-Albert, Sask.

Téléphone 683

NOTRE FOI! — NOTRE LANGUE!

A. F. AUCLAIR, O. M. I., *Rédacteur en Chef* — Publié par la Cie La Bonne Presse, Ltée — J. P. DAOUST, *Administrateur*

L'union par nos Associations Nationales dans l'Ouest

Nous disions la semaine dernière combien est urgente et nécessaire la fédération des énergies franco catholiques dans tout le Canada pour faire respecter le pacte de la Constitution, sauvegarder les libertés de l'Eglise, assurer le maintien de nos traditions et la survivance de notre race.

Tout catholique éclairé conviendra qu'il doit prêter le concours de son influence, quelque minime qu'elle lui paraisse, au succès de cette œuvre.

Cette fédération est nécessaire : cette fédération est possible, et déjà elle est en bonne voie d'accomplissement, grâce à Dieu.

L'Ouest canadien se devait de ne pas rester étranger à ce mouvement. Aussi a-t-il répondu avec enthousiasme dès la première heure à l'appel qui lui était fait. On a vu ici des hommes de toutes les nuances politiques se donner loyalement la main, sous la direction de l'épiscopat et du clergé, pour fonder de véritables associations nationales qui ont déjà fait sentir leur influence bienfaisante en plus d'une occasion : la Société du Parler Français de l'Alberta, l'Association Catholique Franco Canadienne de la Saskatchewan, l'Association St-Jean Baptiste du Manitoba.

De ce fait, la part que doit prendre l'Ouest canadien dans la fédération générale des énergies franco catholiques est tout indiquée : nous devons fortifier ici nos belles et grandes associations nationales et en étendre les ramifications jusque dans les moindres centres français pour grouper tous les individus dans ces organisations provinciales d'abord, et les rattacher en même temps, par nos Secrétariats Régionaux, au centre général du Ralliement catholique.

Que chacun donc fasse généreusement sa part et apporte au moins une pierre pour la construction des bastions de défense que le devoir de l'heure présente nous demande de dresser sur tous les points du sol canadien, où nous sommes appelés à faire rayonner l'idéal catholique et battre en brèche les influences pernicieuses qui s'attaquent à notre langue et à notre foi.

Pour le centenaire de Veuillot

Mardi prochain, le 25, on célèbrera en même temps à Paris et à Montréal le centenaire du grand journaliste catholique que fut Louis Veuillot. Ce sera l'hommage spontané des deux Frances à l'intrepide soldat dont la plume eut plus que la puissance d'une épée, et dont les œuvres continuent encore à susciter des dévouements généreux.

Louis Veuillot fut le fondateur du journalisme catholique et reste le modèle de l'écrivain militant dans le genre spécial de lutte qu'il faut soutenir sur tous les terrains pour la défense des droits de l'Eglise.

Louis Veuillot fut en même temps l'un des plus grands écrivains qui ait honoré la langue française.

Il nous semble que les éducateurs catholiques ne pourraient mieux honorer la mémoire de ce grand penseur et de ce grand chrétien, en perpétuant son œuvre, que de placer quelques uns de ses ouvrages sur la liste des auteurs classiques que la jeunesse doit étudier pour se former au style et à la pensée.

Cette initiative, que nous nous permettons respectueusement de proposer, honorerait fort nos collèges classiques de la province de Québec. Ce serait à la fois servir la langue et l'éducation, intéresser la jeunesse aux plus nobles causes et préparer une génération de vaillants lutteurs pour l'Eglise et la patrie.

Deux programmes politiques

Les premier ministre du Manitoba et le chef de l'opposition, l'un à Minnedosa et l'autre à Winnipeg, ont défini clairement leur programme politique sur la question de l'éducation.

Nous avons dit ce que nous pensions du programme de M. Norris. Il est injurieux et inacceptable sur toute la ligne pour tout Canadien et tout catholique.

Le programme de M. Roblin sans être complet et sans comporter la pleine mesure de justice auxquels les catholiques ont droit en matière d'éducation, prend cependant courageusement et sans détour la défense du principe de l'école bilingue et il faut féliciter hautement Sir Rodmond Roblin d'avoir eu ce courage.

Quel est alors le devoir des catholiques pour obtenir pleine justice ? S'unir et voter en bloc pour des candidats indépendants qui s'engageront formellement à faire respecter les droits catholiques. Il faudrait une sorte de tiers parti qui tiendrait la balance du pouvoir et mettrait fin au régime de terreur et d'injustice que maintient une clique d'Orangistes. Si tous les catholiques exigent clairement leur volonté sur ce point aux prochaines élections ils auront dressé une force avec laquelle les politiciens devront nécessairement compter sans quoi ils seront toujours le jouet du plus fort.

Aberration ou perfidie ?

Nous avons signalé dans notre dernier numéro l'étrange compte rendu que faisait du discours de S.G. Mgr Mathieu, à l'hôpital de Saskatoon le correspondant du *Northwest Review*.

Nous avons pris la peine depuis d'aller aux sources. Il se trouve, comme nous le présumions bien, que le vénérable évêque de Régina a redit à Saskatoon, comme en diverses circonstances, que "CHAQUE NATIONALITÉ DEVAIT GARDER SA MENTALITÉ, SA LANGUE, QUE NOUS N'ÉTIONS PAS DE CEUX QUI DISENT : WHOEVER SPEAKS TWO LANGUAGES IS A RASCAL (CELUI QUI PARLE DEUX LANGUES EST UN COQUIN) ; QUE NOUS VOULIONS BIEN APPRENDRE L'ANGLAIS MAIS NOUS VOULIONS GARDER LA LANGUE MATERNELLE"—c'est-à-dire juste le contraire de que rapporte le correspondant du *Northwest Review*.

Nous espérons bien que ce journal qui a inconsciemment faussé dans son compte rendu les paroles d'un évêque, se fera un devoir de remettre les choses au point pour l'avantage de ses lecteurs.

Quant au correspondant de Saskatoon il est classé : il lui reste à choisir entre l'aberration ou la perfidie . . . à moins que ce soit les deux à la fois.

A propos de ces jeunes Apaches

Au lendemain de l'exploit fameux des élèves de la Kelvin High School, Mgr Cherrier, protonotaire apostolique, curé de la paroisse de l'Immaculée Conception de Winnipeg a adressé la belle lettre suivante de protestation ou *Manitoba Free Press:*

"Monsieur le rédacteur,

"Je lis dans le "*Free Press*" l'entrefilet suivant : "Un étudiant de l'école Kelvin qui célébrait hier soir l'Halloween, a été vers 11 heures 15 victime d'un sérieux accident. Le groupe qui se composait d'une centaine d'écoliers, paradait sur la route de l'Académie quand l'accident se produisit".

"Serait-ce, j'ose vous le demander, le même groupe de jeunes gens qui quelques instants avant ce triste accident, avait paradé sur le toit et dans les corridors du gymnase de l'Académie Sainte-Marie, un couvent habité exclusivement par des religieuses et des jeunes filles ?

"Ces bandits, je ne peux les appeler autrement, après avoir escaladé les échelles de sauvetage jusque sur le toit de l'institution, en exécutant des danses fantastiques et tout un carnaval de citrouilles lumineuses, suffisamment pour faire mourir de peur les innocentes pensionnaires qui sommeillaient à ce moment, démolirent une grande fenêtre de la salle de récréation afin de pouvoir pénétrer à l'intérieur de l'Académie. De là, ils se rendirent en procession, tout droit au dortoir des élèves où sans aucun doute, ils espéraient s'amuser en présence des jeunes filles effrayées qui, dans leur costume de nuit, seraient facilement devenues la proie de ces sauvages envahisseurs. Heureusement, les religieuses qui étaient en charge du dortoir se montrèrent à la hauteur de la situation et barrèrent le chemin des intrus bien déterminées à se faire piétiner plutôt que de souffrir que l'on viole l'entrée du dortoir. Conquis par deux humbles religieuses dont il ne pouvait supporter les regards courageux, le chef de la bande, ordonna à ses complices de retraiter ailleurs.

"Les turbulents se rendirent ensuite dans la salle privée du téléphone en sautant et en dansant dans les corridors et en sonnant la grosse cloche de l'institution jusqu'à ce que finalement, ils aient atteint la salle du gymnase où ils assouvirent leurs sauvages instincts en bouleversant tout sens dessus dessous.

"Quelques-unes des religieuses, récemment sorties de l'hôpital à la suite d'une forte attaque de fièvre typhoïde, ont reçu un tel choc nerveux que l'on craint sérieusement pour leur retour à la santé.

"Monsieur, les cent manifestants étaient des enfants et des jeunes gens dont l'âge varie entre 15, 20 et 23 ans. Leur conduite a certainement été des plus outrageante. Mais, si par exemple, ils étaient allés au collège de Saint-Boniface, on pourrait peut-être trouver une excuse à leur acte, parce qu'alors, ils se seraient exposés à rencontrer ceux qui probablement leur auraient enseigné la leçon qu'ils méritaient ; mais qu'une telle bande de voyous aient dirigé leur attaque contre une institution composée exclusivement de femmes,—religieuses et l'élite de nos jeunes filles—c'est là une chose qui laisse perplexe la plus vive imagination. Est-ce là, je vous le demande une conduite qui peut être tolérée dans une ville comme Winnipeg, qui s'énorgueillit de ce qu'elle fait partie d'une civilisation progressive du 20ème siècle ? Est-ce là l'un des fruits mûrs de notre système d'enseignement de l'école publique si hautement loué ? Pas un mot de protestation, cependant, n'a encore paru dans l'un de nos journaux quotidiens.

"Je suis depuis plus de vingt ans citoyen de Winnipeg. J'ai honte d'une conduite aussi vile. Je suis membre de la Commission consultative (Advisory Board) et comme tel je sens qu'il est pour tous les membres de cette commission ainsi que pour tous nos commissaires d'écoles et tous les citoyens honorables de Winnipeg, un devoir impérieux de protester avec indignation contre un acte d'inconduite de cette nature et de la condamner. C'est une chose qui ne serait pas tolérée même dans une ville non civilisée.

(A suivre en 4ème page)

De par le Monde

L'accroissement naturel de la population en Saskatchewan

Le bulletin officiel des statistiques de la Saskatchewan donne les chiffres suivants pour les naissances, mariages et décès. Durant le mois de septembre : naissances 1,121, mariages, 361, décès, 408. Depuis le commencement de l'année jusqu'en octobre : naissances, 12,228 ; mariages, 4,492 ; décès, 3,782.

On voit par ces chiffres qu'il y a un considérable accroissement naturel de la population dans notre province.

Un procès qui aura du retentissement

La Commission des Ecoles séparées d'Ottawa donne l'ordre à son procureur l'honorable M. Belcourt, sénateur, d'instituer des procédures judiciaires contre le gouvernement d'Ontario, pour revendiquer le montant des octrois scolaires de 1912-13, que ce gouvernement refuse à la Commission d'Ottawa.

Plus d'avances aux industries

La Législature provinciale discute un amendement à la loi municipale qui aura pour effet de défendre aux villes et municipalités de la province d'accorder des boni aux compagnies industrielles sous forme d'exemption de taxes, d'octroi de terrain, etc., L'amendement est adopté en seconde lecture. On se demande ce qui en sera de l'octroi de dix acres de terrain accordé ces jours derniers à la Royal Farm Machinery presque à l'unanimité des électeurs de Prince-Albert.

Les naufrages sur les Grands Lacs

Les terribles tempêtes qui ont soufflé la semaine dernière sur les Grands Lacs ont causé une vingtaine de naufrages de bateaux marchands et près de 200 personnes ont péri. C'est un désastre sans précédent. Le gouvernement fédéral vient de souscrire une somme de $25,000 pour venir en aide aux familles des victimes.

L'Association Catholique de l'Alberta

La succursale St Antoine de l'Association Catholique de l'Alberta a tenu une belle assemblée le 10 novembre. Les principaux orateurs furent l'Hon. Juge Beck et le R.P. Drummond, S.J. L'apostolat laïque et la diffusion de la littérature catholique ont formé le thème d'éloquents discours.

Situation tendue entre les Etats-Unis et le Mexique

La paix entre les Etats-Unis et le Mexique ne tient plus qu'à un fil. Les Etats-Unis appuyés par les Puissances Européennes exigent la démission de Huerta et celui-ci continue toujours la résistance. Il ne serait pas impossible malgré le désir général de la paix, que les deux nations soient en guerre dans quelques jours, s'il faut en croire les dépêches.

Paris menacé d'inondation

La ville de Paris est menacée d'une nouvelle inondation; l'eau monte avec une inquiétante rapidité, et déjà plusieurs usines sont paralysées en leurs opérations.

Pour la diffusion des publications catholiques

Sous le patronage de S.G. Mgr Bruchesi et la présidence honoraire de Sir Chas Fitzpatrick, une excellente société vient de se former à Montréal sous ce nom the "Catholic Literature League" pour la diffusion des publications catholiques. Nos meilleurs vœux à cette société qui est appelée à faire un grand bien.

Mort de Lady Strathcona

Lady Strathcona, épouse du Baron Strathcona et Mont-Royal, et Haut Commissaire du Canada, est morte le 12 à Londres.

Elle était la fille de feu Richard Hardisty, de Montréal, et comptait plusieurs parents dans l'Ouest. Lord Strathcona commença sa carrière très pauvrement dans l'Ouest comme employé de la Cie de la Baie d'Hudson.

Nécessité d'une presse catholique anglaise

M. G. M. Smyth, dans une causerie donnée à l'Alverna Catholic Club, de Montréal, a parlé de la nécessité d'un journal franchement catholique de langue anglaise, en cette ville.

Rappelant les paroles de Sa Sainteté Pie X. "En vain vous bâtiriez des églises, vous prêcheriez des missions, vous fonderiez des écoles, toutes vos bonnes œuvres, tous vos efforts seraient détruits si vous ne savez pas manier en même temps l'arme défensive et offensive de la presse catholique, loyale et sincère". L'orateur déclare que la presse catholique anglaise était presque nulle à Montréal et qu'il était temps de s'unir et de fonder un journal catholique anglais.

Circulaire de l'A.C. F. C. au sujet de la Législation Directe

Messieurs les membres de l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan.

Messieurs,

L'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan a été organisée dans le but de surveiller et de protéger les intérêts et les droits de la race française et catholique dans cette province. Surveiller la législation, mettre les membres en garde contre tel et tel projet de loi jugé dangereux, semble un des devoirs les plus importants du Comité Exécutif. C'est pour remplir ce devoir que nous nous adressons à vous aujourd'hui.

A sa dernière session la Législature de la Saskatchewan passait une loi intitulée *"The Direct Legislation Act"*. Par cette législation un nombre quelconque d'électeurs constituant au moins 5 pour cent du nombre total des électeurs ayant voté à l'élection précédente a le droit de demander un referendum sur tout projet de loi dans les 90 jours de sa sanction. Le gouvernement est alors obligé de soumettre ce projet de loi au peuple et la majorité des voteurs décide par son vote si le projet deviendra loi ou sera rejeté. Ce *"Direct Legislation Act"* permet aussi à un nombre d'électeurs égal au moins à 7 pour cent du nombre d'électeurs ayant voté à l'élection précédente de présenter directement à la Législature tout projet de loi non contraire à la Constitution et n'impliquant pas l'usage d'argent public. Les députés votent le nouveau "bill", puis après la session, nouveau *referendum* et encore la majorité décide.

Qu'il soit clairement entendu que par *referendum* et appel au peuple nous n'entendons pas une élection de représentants. Il s'agit tout simplement d'un enregistrement de votes favorables ou contraires à la nouvelle législation.

Cette loi n'est pas encore en vigueur. Le 27 de ce mois vous serez appelés à voter sur ce projet et à décider si vous l'approuvez ou vous désirez le rejeter.

A cause de l'influence énorme que les applications de cette loi peuvent avoir et auront sur l'avenir de notre race et de notre religion dans cette Province, nous croyons de notre devoir de vous exprimer clairement notre opinion sur cette modification à nos lois antérieures.

Nous n'entendons pas examiner au long les détails de l'acte. Nous n'entendons pas non plus l'étudier à fond avec vous et voir s'il ne déroge pas aux vrais principes d'une saine démocratie. Il ne nous incombe pas plus d'approuver que de condamner en principe un *referendum* au peuple. En elle-même cette mesure peut être bonne et son application peut amener des résultats excellents et très désirables, n'aurait-elle pour effet que de permettre au peuple de se soustraire à l'esprit de parti lorsqu'il lui faut se prononcer sur une législation importante, ou encore d'obliger les gouvernants à respecter la parole donnée à leurs constituants.

Nous ne voulons considérer ce statut qu'au point de vue des intérêts de la minorité, convaincus qu'en agissant ainsi nous cherchons l'avantage réel de notre pays où tous doivent recevoir justice égale.

Et à ce point de vue il ne peut faire aucun doute pour nous que ce projet de loi constitue un grave et sérieux danger pour toute minorité.

Qu'un groupe quelconque d'adversaires de notre race ou de notre religion, qu'une secte hostile au Catholicisme ou au nom français prennent en mains cet engin de destruction, qu'il profite de notre manque d'organisation, qu'il fasse appel aux préjugés et au fanatisme de la majorité qu'il soulève les passions de nos adversaires et il peut faire passer tout projet de loi qu'il voudra. Ce n'est plus le législateur qui fait les lois, c'est le peuple. Nous avons conquis petit à petit quelques parcelles de droits pour les nôtres. Une poignée de fanatiques peuvent nous les enlever à jamais et nous sommes à leur merci.

Sans doute nous avons confiance dans l'esprit de justice et la largeur de vue de nos compatriotes dissidents. Mais l'expérience de l'histoire démontre trop cruellement pour que nous puissions l'oublier jusqu'où peuvent aller les passions de la foule soulevées par une question de race ou de religion.

Et parce que nous voyons ce danger et parce que nous voulons remplir notre devoir envers vous et envers notre association, nous croyons qu'il nous appartient de vous montrer l'écueil à éviter. Votez contre le projet de loi, votez en foule et que pas un ne manque à l'appel.

Quelques uns objecteront que ce projet de loi a été approuvé par un gouvernement qui a leur confiance et qu'ils ne sauraient voter contre. Que ceux-là se rassurent. Que ce projet de loi, le 27 courant soit défait par le peuple, que pas un seul vote ne soit enregistré en sa faveur et le parti libéral, tout comme le parti conservateur, ne s'en portera pas plus mal. Vous ne voterez pas pour ou contre aucun gouvernement ou pour ou contre aucun parti; vous ne voterez que pour empêcher la mise en vigueur d'une loi dont l'application peut être néfaste pour tout ce que vous avez de plus cher au cœur, votre langue et votre culte.

Nous ne voudrions pas non plus vous laisser sous l'impression que nous voulons attenter à la liberté de votre vote. Qu'il soit bien entendu que vous êtes libres et que nous respectons cette liberté. Mais parce que nous la respectons, parce que nous en comprenons la valeur, nous voulons vous aider à la conserver et nous vous disons: Catholique Franco-Canadiens, votez contre cette loi dangereuse.

Régina, 10 novembre, 1913.

LE COMITE EXECUTIF.

En garde

Un abonné nous écrit :

Veuillez m'accorder une petite place dans l'une de vos colonnes, afin que je mette vos nombreux lecteurs en garde contre une compagnie de prêteurs d'argent, qui ne semble pas tendre pour ses clients.

Il s'agit de la Canadian Home Investment Co.

Après avoir reçu plusieurs fois les papiers d'annonces allèchantes de cette compagnie, j'allai, en juin 1912, à son bureau de Saskatoon, pour y contracter un emprunt.

Le chef de ce bureau me trompa d'une bien vile façon, dans l'interprétation du contrat qu'il me fit signer. Surtout, il m'assura que le montant emprunté me serait versé sous deux ou trois mois, au plus tard.

Mon contrat porte que je dois payer, jusqu'à ce que l'argent me soit livré, $12. par mois. Or, je paie fidèlement cette somme depuis dix-huit mois, et la compagnie ne semble pas même songer à m'envoyer l'argent.

La Canadian Home Investment Co. a des agences dans plusieurs des principales villes du Canada, et doit avoir une charte de notre gouvernement fédéral.

Quel peut bien être le nombre des malheureux qui sont avec elle aussi mal pris que moi, puisqu'elle a plus d'un demi-million de prêté sur des contrats semblables au mien ? Une telle compagnie mérite-t-elle la protection d'un gouvernement honnête ?

J'ai écrit, au bureau chef, à Vancouver, C.A., lettres sur lettres, et toutes sont restées sans résultat satisfaisant.

Si des protestations ne s'élèvent pas contre la dite compagnie, ne serait-ce pas parce que ses victimes appartiendraient au peuple, qui ne sait pas crier assez fort ?

Ordinairement, quand on emprunte, c'est qu'on a besoin d'argent, un besoin pressant.

Combien donc, parmi les emprunteurs de la Canadian Home Investment Co. peuvent, comme moi, durant Dieu sait combien de temps, lui verser un certain montant tous les mois, sans recevoir un seul sou d'elle? La plupart, du moins de ceux qui sont traités comme moi,—et pourquoi ne le seraient-ils pas tous?—sont certainement obligés d'abandonner leurs contrats, et d'en subir les désastreuses conséquences.

Que vos lecteurs, cher Patriote, ne s'adressent donc pas, pour des emprunts, à des compagnies genre Canadian Home Investment Co. qui délivrent l'argent aux emprunteurs à *CHACUN* son tour ; car elles peuvent trop facilement faire en sorte que le tour de *CHACUN* n'arrive pas vite.

Si d'autres de vos lecteurs, mon cher PATRIOTE, sont aussi maltraités que moi, par la Canadian Home Investment Co., dites-le donc bien haut, afin que cette compagnie soit connue pour ce qu'elle est, et que, désormais, aucun de nos Canadiens ne se fasse embêter par elle.

Fidèle lecteur.

MAL PRIS

Beauchamp, Sask.

—La récolte a été excellente, par ici. La gelée n'a causé aucun tort. Malheureusement, les canards sauvages en on causé beaucoup.

—M. P. Touron a été victime d'un malheureux accident : il s'est fait briser la main gauche, dans un moulin à battre, et restera infirme.

—Une équipe de travailleurs du gouvernement sont actuellement à faire un remblai, qui rendra enfin facile la traversée de notre grand ruisseau qui coule du nord au sud. C'est à notre excellent député, l'honorable M. Turgeon, que nous sommes redevables de cette grande amélioration, dans notre centre canadien.

—Ceux des nôtres qui s'étaient éloignés pour les battages, sont tous revenus avec assez d'argent.

M. Alb. Charpentier, de Winnipeg, est parmi nous, depuis quelques jours.

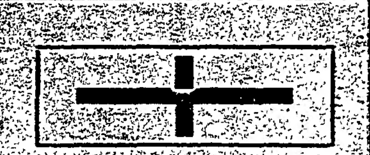
Il y a ici, non loin de notre chapelle, de très excellentes terres à vendre, à des conditions faciles.

Comment on lisait autrefois

Dans une revue française on fait raconter à une grande tante comment se faisait autrefois la lecture vraiment instructive et profitable :

—"Et qui donc ne lit, de nos jours? Mais peu lisent comme il faut. On parcourt superficiellement revues et journaux ; au lieu de lire, on dévore, de sorte que l'esprit ne peut s'assimiler aucune chose. De mon jeune temps, fillette, mes sœurs et moi pratiquions ainsi la lecture : en même temps que livres et périodiques, nous placions sur la table un atlas et le dictionnaire. Au nom d'une localité inconnue : on cherchait sur la carte ; à la rencontre d'un terme incompris, on consultait le dictionnaire. De la sorte, s'acquièrent une foule de connaissances, y compris celle d'une bonne orthographe ; ainsi, se complète l'instruction reçue à l'école ou au pensionnat.

LA PAGE DU DIMANCHE



Évangile

S. Mathieu, XXIV.

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Quand vous verrez dans le lieu saint l'abomination de la désolation prédite par le prophète Daniel, que celui qui lit comprenne: alors, que ceux qui seront dans la Judée s'enfuient sur les montagnes; que celui qui se trouvera sur le toit ne descende point pour emporter quelque chose de sa maison, et que celui qui sera dans les champs, ne retourne point chez lui pour prendre son vêtement. Malheur aux femmes qui seront alors enceintes ou nourrices! Priez donc le Seigneur que vous ne soyez point obligés de fuir ni en hiver ni le jour du sabbat; car la tribulation sera si grande alors, qu'il n'y en a point eu de pareille depuis le commencement du monde jusqu'à ce jour, et qu'il n'y en aura jamais. Et si ces jours ne devaient être abrégée. personne ne serait sauvé; mais il seront abrgés en faveur des élus. Alors si quelqu'un vous dit: Le Christ est ici; ou: Il est là, ne le croyez point. Car il paraîtra de faux christs et de faux prophètes, qui opéreront de grands prodiges et des merveilles étonnantes, jusqu'à séduire, s'il était possible, les élus mêmes. Je vous en avertis par avance. Si donc on dit: Le Christ est dans le désert: n'y allez point. Le voici dans le lieu le plus retiré de la maison; n'en croyez rien. Car l'avènement du Fils de l'homme sera comme l'éclair qui part de l'Orient et brille tout d'un coup jusqu'à l'Occident. En quelque lieu que soit le corps, les aigles s'y rassembleront. Aussitôt, après ces jours de tribulation, le soleil s'obscurcira, la lune ne donnera plus sa lumière, les étoiles ton beroi t du ciel. et les vertus des cieux seront ébranlées. Alors le signe du Fils de l'homme paraîtra dans le ciel; à cette vue toutes les peuples de la terre feront éclater leur douleurs, et il verront le Fils de l'homme venir sur les nuées du ciel avec une grande puissance et une grande majesté. Il enverra ses Anges qui feront entendre le son éclatant de la trompette, et qui rassembleront ses élus des quatre coins du monde, d'une extrémité du ciel à l'autre. Comprenez ceci par une comp[araiso]n tirée du figuier: lorsque ses branches sont encore tendres, et que ses feuilles commencent à paraître, vous connaissez que l'été est proche. De même, lorsque vous verrez toutes ces choses, sachez que le Fils de l'homme va venir, et qu'il est à la porte. Je vous le dis en vérité, cette générat[ion] ne passera pas sans que tout cela arrive. Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point.

Petit Calendrier

Jeudi, 20 Novembre—S. Félix de Valois, conf.

Vendredi 21 Novembre—Présentation de la B. V. M.

Samedi, 22 Novembre—Ste Cécile, vierge et martyre.

Dimanche 23 Novembre—S. Clément, pape et martyr.

Lundi, 24 Novembre—S. Jean de la Croix, conf.

Mardi, 25 Novembre—Ste. Catherine, vierge et martyre.

Mercredi, 26 Novembre—S. Silvestre, abbé.

Les leçons de la mort

Un jour de la Toussaint, à l'heure où la foule s'en allait lentement, silencieuse et recueillie, au cimetière, il me semblait voir l'Ange des morts passant derrière les vivants silencieuse et recueillie, au cimetière où la foule s'en allait lentement, et chuchotant doucement quelques mots à l'oreille des visiteurs attristés.

* * *

Une mère pleurait en présence de cette épitaphe:

Ici Repose Georges D....
1er juin 1898: jour de joie!
5 juin 1899: jour de larmes!

—Femme, que fais-tu là? dit l'Ange des morts.

—Je pleure mon ange envolé, et je suis inconsolable! Il n'a fait que passer dans mes bras, et le voilà qui m'est ravi!

Et l'ange des morts de répondre:

—Mère, tes larmes sont justes, et Dieu ne les condamne point. Et pourtant, si tu avais lu dans les secrets de l'avenir!.. Cet enfant que de larmes autrement amères il t'aurait coûté plus tard! Il est au ciel maintenant; il t'attend et te protège! Réjouis-toi et bénis Dieu! C'est pour le sauver et te le rendre un jour que Dieu t'a pris ton enfant.

* * *

Un père pleurait en lisant ces mots:

Ici Repose Rosa D...
Née le 1er mai 1880.
Morte le 30 mai 1898.

—Homme, que fais-tu là?

—Je pleure ma fille bien-aimée, la joie et l'espérance de ma vie!.. Fauchée dans sa fleur, à dix-huit ans à peine!..

Et l'Ange des morts de répondre:

—O père, n'accuse pas le Père qui est aux cieux! Et toi aussi, c'est par amour qu'il t'a frappé! Des pièges redoutables se dressaient sous les pas de ta fille; je lui ai prêté mes ailes pour s'envoler au paradis!... Plus tard, c'eût été trop tard!

Un enfant sanglotait auprès de ce tombeau:

Ici repose Marie P....
Décédée à trente-quatre ans,
Bonne et pieuse mère.
Un De Profundis, S.V.P.

—Enfant, que fais-tu là!

—Je pleure ma mère bien-aimée! Oh! quel vide elle a laissé à la maison et dans mon cœur, depuis trois mois qu'elle est partie!..

Et l'Ange des morts de répondre:

—Enfant, que tes larmes pieuses entretiennent longtemps dans ton âme le souvenir et le culte de ta mère! Elle était de celles qui comprennent leurs grands devoirs et savent les remplir! Dieu l'a récompensée déjà en l'appelant à Lui! Plus puissante et plus tendre que jamais, elle veille sur toi du haut du ciel! Rappelle-toi ses leçons passées et prête l'oreille à ses conseils à venir!

* * *

Une femme lisait:

Ici repose Maurice V...
Décédé à 45 ans.
Regrets éternels!

—Femme, que fais-tu là?

—J'apporte des fleurs sur la tombe de mon époux....

Et l'Ange des morts de répondre:

—Laisse-moi te dire que tu ferais mieux d'apporter moins de fleurs et plus de prières!.. D'ailleurs, rentre en toi-même, ô femme, et vois si depuis six mois, tu as vécu en vraie veuve!.. Hélas! je crains que ces fleurs, qui seront fanées ce soir, ne soient un trop fidèle emblème de tes regrets "éternels"! Dieu veut qu'on honore les vraies veuves, celles qui se souviennent, qui prient et qui édifient. Mais les autres, on les méprise!

* * *

Ici repose Albert M....
Décédé à 65 ans.
Priez pour lui!

—Enfant, que fais-tu là?

—Je pleure mon pauvre père. Hélas! il oublia longtemps le Dieu de son enfance.. Dieu a-t il pardonné son tardif repentir?

Et l'Ange des morts de répondre:

—Espère: Dieu est bon. Mais sois plus sage que ton père!.. Un siècle de purgatoire ne suffira pas peut-être à réparer son demi-siècle de fautes. Insensé, qui ne songe pas aux calculs de l'autre vie!

* * *

Et quand, à travers les allées, il eut parcouru une à une toutes les tombes, l'Ange des morts s'en alla vers la porte du cimetière.

Lentement la foule s'écoulait dans les premières ombres du soir. Et comme un dernier avis, l'Ange de Dieu murmure encore: "O vous qui passez, souvenez-vous que vous reviendrez ici pour y demeurer davantage. Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur, car leurs œuvres les suivent."

L'Echo Paroissial du Sacré-Coeur

Prions pour nos défunts

Nos tristes jours s'en vont comme une onde plaintive
Qui coule à l'Océan ses flots purs ou fangeux;
Nous laissons des débris, hélas! à chaque rive
Et, passants, nous voyons peu de mortels heureux.

Après un court printemps, nous courberons la tête,
Puis viendront les frimas de nos tristes hivers,
Et l'angle de la mort qu'ici-bas rien n'arrête,
Aura livré notre âme à Dieu, nos corps aux vers.

Si nous voulons qu'alors de nous on se souvienne,
Frères, souvenons nous de ceux qui ne sont plus;
Portons à leurs tombeaux la prière chrétienne,
Et non de vains sanglots et des pleurs superflus.

Ils nous ont tant aimés, nous leurs enfants, leurs frères;
Ils nous ont élevés, nous ont rendus heureux.
Nos regrets, nos adieux sans doute étaient sincères,
Mais depuis leur départ, qu'avons-nous fait pour eux?

Oh! du moins écoutons, écoutons de l'église
Pendant ces jours de deuil, la maternelle voix,
Et mêlons nos soupirs aux soupirs de la brise,
Qui de leurs froids tombeaux baise en passant la croix.

De l'expiation les ténébreuses flammes
Dévorent vos amis, vos frères, vos époux;
O vous qu'ils ont aimés, donnez à Dieu ces âmes,
Dont l'amitié vous crie: Ayez pitié de nous!

(*Le Lis de S. Joseph.*)

Convertis par les âmes du purgatoire

Le Père Lacordaire, au début de ses conférences sur l'immortalité de l'âme, et peu d'années avant sa mort, citait aux élèves de Sorèze: le trait suivant:

"Le prince polonais de X... incrédule, matérialiste avoué, venait de composer un ouvrage contre l'immortalité de l'âme, il était même sur le point de le livrer à l'impression, quand se promenant au fond de son parc, une femme tout en larmes se jette à ses pieds et dit avec l'accent d'une profonde douleur: "Ah! mon bon prince, mon mari vient de mourir..en ce moment son âme est peut-être en Purgatoire, il souffre..Je suis dans une telle indigence, que je n'ai même pas la petite somme qu'il faudrait pour demander la messe des défunts. Que votre bonté daigne me venir en aide, en faveur de mon pauvre mari."

Quoique le gentil homme se tint convaincu que cette femme était abusée par sa crédulité, il n'eût pas le courage de la repousser. Une pièce d'or se rencontre sous sa main, il la lui donne; et l'heureuse femme de courir à l'église et de prier le prêtre d'offrir quelques messes pour son mari.

Cinq jours après, vers le soir, le prince retiré, enfermé dans son cabinet, relisait son manuscrit et retouchait quelques détails, quand, levant les yeux, il voit à deux pas de lui, un homme vêtu comme un paysan de la contrée. "Prince, lui dit l'inconnu, je viens vous remercier, je suis le mari de cette pauvre femme qui vous suppliait, il y a peu de jours, de lui faire l'aumône afin de pouvoir faire célébrer la sainte messe pour le repos de mon âme. Votre charité a été agréable à Dieu, c'est lui qui m'a permis de venir vous remercier."

Ces paroles dites, le paysan disparaissait comme une ombre. L'émotion du prince fut indicible et eut pour lui ce résultat: il mit au feu son ouvrage, et se rendit si bien à la vérité que sa conversion fut éclatante et persévéra jusqu'à sa mort.

* * *

L'excellent journal de Turin, *l'Unita Catholica*, racontait il y a quelques années, le fait suivant, d'après des informations très dignes de foi.

Le professeur Parrini, homme de talent, s'était depuis longtemps enrôlé dans les rangs de la franc-maçonnerie et s'était même engagé, par testament, à ne pas recevoir de prêtre s'il venait à tomber malade, ordonnant que ces obsèques fussent purement civiles.

Atteint, dans un duel, de nombreuses blessures et averti de la gravité de son état, Parrini fit appeler le vicaire de la paroisse, et, en présence de témoins requis par ce prêtre, il rétracta son adhésion à la secte maçonnique et tous ses écrits contre l'Eglise et la foi catholique. Après cet acte, il reçut les derniers sacrements dans des sentiments qui édifièrent tous les témoins de ce retour à Dieu et il mourut en baisant le crucifix et en déclarant qu'il reconnaissait Jésus-Christ comme son unique consolateur et son unique espérance.

On s'est demandé, ajoute *l'Unita* ce qui a pu amener cette conversion au lit de mort. L'explication, la voici: César Parrini avait reçu une éducation très chrétienne et il n'avait jamais négligé, pendant sa vie, de dire chaque jour le *De profundis* pour les âmes du purgatoire; et, en outre, il gardait au fond de son cœur un amour et un respect très vifs pour la Sainte Vierge, dont il conservait même une image dans son pupitre de travail. Marie, refuge des pêcheurs, s'est souvenue de lui, et les âmes souffrantes lui ont prouvé leur reconnaissance pour le bien qu'il leur avait fait.—Tant il est vrai que c'est *une sainte et salutaire pensée* de prier pour les morts.

La confiance en Dieu

La confiance en Dieu

La confiance en Dieu est un des actes les plus raisonnables du chrétien. Il suffit de réfléchir un instant sur la nature divine et sur ses attributs pour se convaincre qu'il n'y a rien de plus nécessaire, rien de plus avantageux, rien de plus consolant que de se confier en Dieu.

Dieu n'est-il pas, en effet, la toute-puissance et la toute-bonté? Quel obstacle pourrait arrêter ses desseins absolus? Y a-t-il une faute que sa miséricorde ne puisse pardonner, une infirmité qu'elle ne puisse guérir, un malheur qu'elle ne puisse détourner, un bien qu'elle ne puisse procurer?

Ce que la raison nous découvre des motifs de nous confier en Dieu, la foi le confirme et l'expérience même vient le corroborer. Lisez la vie des Saints. Tous sans exception se sont remis, avec un filial abandon, entre les mains divines. et en est-il un seul qui finalement ait été frustré de ses espérances un seul qui ait eu à se repentir de s'être fié sans réserve à Celui qui est tout, qui sait tout, qui peut tout?

De là vient que les défauts opposés à la confiance, et le plus grave de tous, le désespoir, sont si funestes et si redoutables dans leurs conséquences.

Ajoutons que cette vertu, si excellente en elle-même, ne brille jamais d'un plus vif éclat qu'au milieu de l'épreuve, où elle devient à la fois plus agréable à Dieu et plus méritoire pour nous. Lorsque Dieu, en effet, dit très bien le P. Ramière, "cache sa puissance et semble nous abandonner; lorsqu'il paraît fermer les yeux à nos dangers et les oreilles à nos prières; lorsqu'il ne nous laisse pour consolation que des promesses qui ne se réalisent jamais et des espérances que tout semble démentir; lorsque l'incrédulité, plus fière après chacune de ses victoires, se rit de la simplicité des croyants. et leur crie: Où est votre Dieu? *Ubi est Deus tuus?* lorsque les foules, dominées par les réalités sensibles, courent se prosterner devant les idoles et que le petit nombre des adorateurs de Dieu invisible va diminuant de jour en jour;—demeurer ferme au milieu de cet entraînement général; conserver sa foi entière aux divines promesses en dépit des démentis qu'elle semble recevoir des événements; attendre le Seigneur dès l'aurore jusqu'à la nuit et continuer à le voir des yeux de la foi à travers les ténèbres dont il s'enveloppe; dire avec Job, abandonné de tous et étendu sur son fumier: "Quand il me tuerait, j'espérerais en "lui": voilà le témoignage de confiance que Dieu attend de ses amis, et auquel il réserve, pour l'éternité, les plus belles rcompenses."

Le psaume de la vie du chrétien

J'ai: 1o remonté en esprit le chemin de ma vie, j'en ai mesuré la longueur et j'ai invoqué la miséricorde de Celui qui m'a appelé à vivre.

2o Les années d'antan me sont apparues pareilles à des arbres dénudés par l'hiver, et mes souvenirs d'autrefois comme des feuilles mortes, balayées par le vent.

3o Quel compte faudra-t-il rendre à Dieu de ce passé éteint, et que lui offrir parmi ses restes, qui ne soit pas trop indigne de Lui?

4o Mais le Seigneur est miséricordieux, et sa bonté s'étend sur tous ceux qui, l'ayant véritablement aimé, gardent la fidèle mémoire de ses bienfaits.

5o Soyez béni, Père trois fois bon!

6o Dès ma naissance, vous m'avez pris sous votre spéciale protection par le baptême; vous avez veillé sur mon berceau; vous avez gardez mon enfance et guidé ma jeunesse; vous avez soutenu l'effort laborieux de mon âge mûr, et maintenant que je descends la pente, vous demeurez mon appui, ma consolation, ma suprême espérance.

7o Ma vie, comme toute existence humaine, a été faite de joies et de bonheurs, de succès et d'épreuves. Je dépose les joies sur votre autel comme une gerbe de fleurs; je vous offre les larmes dans le calice expiatoire de l'acceptation volontaire et de la pleine résignation.

8o Il ne m'est arrivé, Seigneur, que ce que Vous avez voulu qu'il m'arrivât; vos volontés sont infiniment sages, et je ne puis qu'adorer leur accomplissement en moi.

9o Que votre sagesse continue son œuvre et qu'elle fasse accueillir mon dernier jour, à l'égal de tous les autres, comme un bienfait de votre main.

10o La vie m'a appris à connaître les hommes et à les aimer selon votre esprit. Puissé-je mourir, Seigneur, en paix avec eux et en paix avec Vous!

11o Accordez-moi d'entrer par la porte de la mort dans la cité des vivants, de m'y réunir à mes pères, d'y retrouver un jour tous ceux qui me sont chers, ceux qui m'ont précédé comme ceux qui viendront après moi, afin que tous ensemble, dans la plénitude du bonheur, nous puissions vous posséder, vous aimer, vous glorifier durant les siècles des siècles!

Ainsi soit-il!

G. VERSPEYEN.

Variétés

—La mauvaise politique diffère de la mauvaise cuisine en ce qu'elle coûte autant et plus d'argent que la bonne.

—L'égoiste est l'homme qui pense de lui ce que les autres pensent d'eux-mêmes.

—Le sage se demande à lui-même la cause de ses fautes: l'insensé la demande aux autres.

—Chacun de nous a dans sa vie des pages qu'il ne connaît pas, et qui sont écrites par les mérites des autres.

—Ne rien laisser voir à ses amis dont ils puissent dans la suite se prévaloir contre nous s'ils venaient à changer.

—La foi ne nous donne pas le bonheur, mais elle nous le montre.

—Il est toujours un point par lequel deux êtres ne se touchent pas: et ce point suffit à la longue pour rendre dans le mariage la vie insupportable.

—L'art ne compte pas avec la médiocrité. Il donne des ailes et non des béquilles.

—L'homme juste plie devant sa conscience, mais sa conscience n'a pas de maître sur la terre.

—On déshonore la justice quand on n'y joint pas la douceur. C'est mal faire le bien.

—Quand on a beaucoup de cœur on dédaigne d'en faire paraître: se sentir riche empêche de montrer sa bourse.

—Il faut compenser l'absence par le souvenir.

Toujours il manque de quelque chose au bonheur d'ici-bas pour qu'il soit accompli. Toujours une feuille de rose au corps du Sybarite imprime quelque pli.

La vie est un escalier sans fin; un degré monté, au lieu de nous y asseoir, nous voulons enjamber le suivant, si haut qu'il soit.

Le courage est un coup de fouet donné par les événements graves.

—La tristesse est une sorte de crépuscule qui suit la douleur.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Tous articles' nouvelles, communications, destinés à la publication dans le PATRIOTE DE L'OUEST doivent être adressés et parvenir au plus tard le LUNDI MATIN à la Rédaction, 405, 13ème rue, Prince-Albert, Sask.

Toutes les correspondances pour la Rédaction doivent être signés.

Pour toutes demandes concernant les abonnements, les annonces et les travaux de ville, et pour les envois, d'argents, on doit s'adresser à l'Administration: 1303, 4ème avenue ouest, Prince-Albert, Sask.

PRINCE-ALBERT, JEUDI 20 NOVEMBRE 1913

"Il ne se fait pas une élection générale sans qu'il se commettre plusieurs milliers de parjures."

"De tous les chancres dont la politique et les politiciens ont inoculé le virus à notre population, jadis si respectueuse de la foi du serment, il n'en est pas qui ait fait de pires ravages que le parjure, écrit très justement M. Henri Boursssa dans le *Devoir*. L'amour du gain, l'oblitération du sens de l'honneur, la lâcheté morale grandissante sont venus accroître le mal. Ils sont nombreux les soi-disant "honnêtes gens" qui, pour s'assurer un gros bénéfice ou pour échapper aux conséquences de leurs actes, n'hésitent nullement à *mentir en invoquant le nom* de Dieu de vérité.

L'origine lointaine du mal, c'est la multiplicité des serments inutiles ou appliqués à des matières de peu d'importance. C'est l'un des vices des lois anglaises et américaines. En exigeant le serment à tout propos et hors de propos, elles le vulgarisent et lui enlèvent son caractère de solennité. Sur toutes les tables des bureaux publics traine une bible crasseuse qu'un fonctionnaire pousse à tout venant comme il lui présente l'encrier ou l'éponge à compter les billets. On fait signer aux gens des déclarations et des formules imprimées, et on leur fait attester sous la foi du serment des faits qu'ils n'ont pas et ne peuvent pas contrôler. Ils s'habituent peu à peu à voir dans le serment usuel, selon l'expression longtemps fameuse d'un homme public, du reste fort honorable, une formule "banale."

L'abus devient plus grave dans les cas où l'on place le signataire entre son intérêt et sa véracité, comme dans les déclarations à la douane, par exemple.

Mais c'est l'application des lois électorales qui a le plus contribué à faire dégénérer la négligence et l'abus en véritable crime contre Dieu et les hommes. C'est pourquoi je n'hésite nullement à rejeter la responsabilité du mal sur les épaules des politiciens, déjà si chargées pourtant.

A mesure que gouvernement et parlements multipliaient les pénalités contre la corruption et les fraudes électorales, ministres et députés, en tant que manipulateurs d'élection, s'ingéniaient à ravaler davantage le sens moral du peuple et à lui apprendre par quels détours éluder les lois qu'ils avaient faites. Or, dans les lois électorales comme dans toutes les autres lois administratives de tradition anglaise, tout vient aboutir au serment: serment des fonctionnaires du scrutin, serment des agents du candidat, serment des électeurs soupçonnés de corruptibilité ou de fraude, serment des pétitionnaires qui demandent l'invalidation de l'élection ou la punition des coupables, serment de tous les témoins dans les poursuites qui s'ensuivent; etc., etc. D'autres part, "l'intérêt du parti" et celui des politiciens commandent de gagner les élections par n'importe quel moyen, d'éviter à tout prix l'invalidation et d'assurer l'impunité aux violateurs de la loi.

Les politiciens se sont donc constitués professeurs de parjure, et ils l'ont prêché par la parole, par l'exemple et par l'intimidation. Ils ont appris aux fonctionnaires du scrutin à violer leur serment d'office: ils ont habitué des électeurs qu'ils achètent à se parjurer pour ne pas perdre leur vote: ils ont enseigné aux "organisateurs" d'élections à mentir impunément devant les tribuneaux.

Il ne se fait pas une élection générale sans qu'il se commette plusieurs milliers de parjures, avant, pendant et après le scrutin. Et comme les violateurs du serment se partagent à peu près également entre les deux camps ils sont virtuellement assurés de l'impunité. Le parti au pouvoir, qui tient le glaive de la justice, a grand soin de ne pas toucher à ses adversaires afin d'éviter des représailles à ses partisans. La compensation des parjures s'opère comme le *pairage* des élections frauduleuses.

M. Henri Bourassa cite ici plusieurs faits plusieurs exemples scandaleux de parjure restés impunis malgré l'évidence établie, et il ajoute en terminant son article:

"Les gens "pratiques" et les "hommes d'affaires" riront peut-être de moi une fois de plus; mais j'ai grandi avec la motion que, pour un chrétien, le faux témoignage est l'une des offenses les monstrueuses envers Dieu et que, pour un homme d'honneur, le mensonge et le parjure sont au nombre des actes les plus dégradants.

J'ose croire qu'ils sont nombreux les pères de famille et les éducateurs qui pensent de même et qui jugeront qu'il est grand temps d'y voir".

Toujours l'agitation dans les Balkans

La Bulgarie a envoyé à la Grèce, par l'entremise de la légation française, un ultimatum demandant:

1o Que la persécution des Bulgares en Macédoine cesse.

2o Que des droits d'autonomie soient accordés aux églises et aux écoles bulgares en Macédoine comme ceux dont ils jouissaient sous le gouvernement turc.

3o La permission pour les Bulgaro-macédoniens qui ont fui le règne de la terreur, de retourner dans leur foyers sans être molestés.

4o Que tous les Bulgares prisonniers en Grèce soient remis en liberté et que tous les prisonniers de guerre aient la permission de retourner en Bulgarie.

L'ultimatum est conçu en termes très forts et fixe un délai de huit jours pour l'acceptation des demandes qui y sont contenues

On affirme qu'il se fait un sérieux mouvement de retour de la Bulgarie vers la foi catholique.

A propos des jeunes apaches des écoles publiques de Winnipeg.

(Suite de la 1ère page)

"Dans l'espoir que je sonne tout simplement le coup de clairon d'un réveil, parmi nos concitoyens et nos éducateurs, vers un esprit de décence, je me souscris.

Votre dévoué,

A. A. CHERRIER, L.L.D.
Protonotaire Apostolique

Tandis que la presse jaune a gardé un silence de commande sur cette affaire les journaux catholiques ont stigmatisé comme il se fallait la honteuse conduite des jeunes apaches. Voici entre autres un excellent article du *Droit*, d'Ottawa.

"Un service spécial d'information nous apprend que des élèves d'une école publique de Winnipeg, en frais de s'amuser, ont enfoncé les fenêtres d'un couvent de religieuses et se sont avancés jusqu'aux portes du dortoir.

La "Presse Associée" et les grands journaux ont fait le silence autour de cette affaire, et pour cause.

Renversez les rôles, et supposez pour un instant que les élèves de l Université bilingue catholique d'Ottawa soient allés envahir ainsi, après une joute de balle-au-champ, la "Y. W. C. A.", où logent plusieurs jeunes filles du "Collegiate", quel tintamarre la grande presse n'aurait-elle pas fait ?

Toute personne sensée déplore ces frasques de jeunesse; mais ne sommes-nous pas en droit de nous demander pourquoi cette conspiration du silence autour d'un incident aussi grave, entre les journaux à l'affût de toutes les nouvelles à sensation, même les grands journaux de langue française toujours si bien renseignés sur les scandales ordinaires ?

A-t-on pressenti qu'il y avait là une tache sur le blason doré des écoles sans Dieu ?

Sans vouloir dire que l'école publique produit partout des écervelés qui, comme ceux dont parle la nouvelle de Winnipeg, peuvent crocheter les couvents, l'expérience démontre qu'il n'y a pas de morale possible sans Dieu.

Il y a en cette affaire plus qu'une frasque d'étudiants. Des jeunes gens à qui l'on enseigne les devoirs de l'honneur, la bonne éducation et le savoir-vivre peuvent-ils, en pleine nuit, enfoncer les fenêtres et violer le domicile de filles et de femmes qui dorment en paix et qui n'ont d'autre tort que d'être, par leur vie exemplaire, une protestation vivante aux dérèglements de la vie mondaine actuelle ?

On veut des écoles neutres, on veut des écoles où l'on ne parle ni de Dieu, ni de l'éternité, ni des devoirs envers le Créateur. Ces écoles peuvent-elles, même avec les mieux disposés, avoir d'autres résultats que de former une mentalité matérialiste ? On ne parle que de plaisirs terrestres de jouissances et de bien-être sans enseigner aux enfants qu'il y a un Dieu juste et souverain qui sait récompenser le bien et punir le mal, est-il possible de croire qu'avec une semblable doctrine les enfants ne cherchent pas tous les plaisirs et toutes les jouissances ?

Et si l'on ajoute à cela le témoignage perpétuel des injustices commises vis-à-vis des Catholiques et les excuses absurdes que l'on se donne pour voiler ces injustices trop criantes parfois, on arrive facilement à créer dans l'opinion des jeunes une idée fixe que les Catholiques ne sont bons que pour l'exploitation et propres tout au plus à se sacrifier pour le bien du genre humain.

Le chef du parti libéral du Manitoba vient de proclamer que son programme est de conserver l'intégrité absolue de l'école nationale neutre. C'est un défi lancé à la face du Ciel: c'est dire à Dieu qu'il n'a aucun droit sur l'âme et l'esprit des enfants. Et cette frasque des élèves de Winnipeg n'est-elle pas une première réponse à ce défi ?"

La lumière est éteinte

Ce pauvre abbé O'Gorman, auteur du rapprochement entre l'inspection des écoles et l'inspection des douanes, regrettera ses feux de Bengale—à la lumière verte—sur la question bilingue de l'Ontario. *L'Orange Sentinel* lui fait l'honneur de lui dire qu'elle pense comme lui !

Pour ce qui est du feu d'artifice allumé dans le *Northwest Review*, le spectacle a été de courte durée. Le dernier numéro de ce journal publie une tribune libre signée "Pigeon English" qui venge le bon sens et pourra au surplus apprendre à l'auteur des "Sidelights" que "trop parler nuit et que trop grater cuit."

———o———

L'ancien Sultan du Maroc fait prisonnier

Moulaï-Hafid, ancien sultan du Maroc, est fait prisonnier, par une horde de Bédouins, pendant qu'il se rendait, de Médine, en pèlerinage à la Mecque, mais l'ex sultan a réussi à s'échapper peu après.

Un consistoire prochainement

Les dépêches annoncent que S.S. Pie X tiendra un consistoire et qu'un nouveau cardinal sera nommé. Le titulaire serait un religieux ou un prélat d'Allemagne.

Le Marché

PRIX DES GRAINS

à Saskatoon

BLE—

No. 1, du Nord	70
No. 2, du Nord	$68\frac{1}{4}$
No. 3, du Nord	$66\frac{1}{4}$
No. 4, du Nord	

Au wagon—

No. 1, du Nord	68
No. 2, du Nord	$66\frac{1}{4}$
No. 3, du Nord	64
No. 4, du Nord	

Probabilité (Winnipeg)

BLÉ—	HAUSSE	BAISSE
Oct.	85	85
Nov.	$84\frac{1}{2}$	$83\frac{3}{4}$
Dec.	$87\frac{5}{8}$	$87\frac{7}{8}$
Mai		
AVOINE—		
Oct.	$34\frac{1}{2}$	35
Nov.	$33\frac{5}{8}$	$33\frac{5}{8}$
Dec.	$37\frac{5}{8}$	$37\frac{7}{8}$
Mai		
LIN—		
Oct.	1.16	$1.15\frac{7}{8}$
Nov.	$1.15\frac{7}{8}$	$1.15\frac{3}{4}$
Dec.	$1.23\frac{1}{2}$	$1.23\frac{3}{8}$

à Winnipeg

BLE—

No. 1, du Nord	85
No. 2, du Nord	$83\frac{3}{8}$
No. 3, du Nord	$81\frac{1}{4}$
No. 4, du Nord	

BLE D'HIVER—

No. 1	85
No. 2	$84\frac{1}{4}$
No. 3	82

AVOINE—

No. 2, C. W.	$34\frac{1}{4}$
No. 3, C. W.	$33\frac{1}{4}$
Rejeté	34

LIN—

No. 1, N. W. C.	$1.15\frac{1}{4}$

Probabilité (Minneapolis)

	HAUSSE	BAISSE
Dec.	$82\frac{1}{4}$	$82\frac{1}{4}$
Mai	88	$87\frac{7}{8}$

Probabilite (Chicago)

	HAUSSE	BAISSE
Dec.	$86\frac{7}{8}$	$81\frac{7}{8}$
Mai	$91\frac{7}{8}$	$91\frac{1}{4}$

Marcelin, Sask.

—Le charroyage du blé se fait lentement vu que les trois élévateurs sont pleins, il y a actuellement 125,000 minots en entrepôts, le manque de chars se fait de plus en plus sentir.

—Les travaux des deux hotels sont poussés avec vigueur, ce n'est pas sans besoin que nous voyons ces bâtisses pour accommoder le public voyageur.

—Mad. A. McDonald a loué le magasin Great West comme restaurant.

—Les travaux du grand magasin à rayons de Lalonde & Cie sont poussés avec vigueur, on a décidé d'en faire l'ouverture le 17 novembre prochain.

—Mlle Lusignan et Mde Dr Leo Langlois sont allés à Prince-Albert la semaine dernière dans l'intérêt du Bazar.

—Il y a eu hier soir une assemblée de la Chambre de Commerce de Marcelin. Il a été décidé de faire une demande au C.N.R. pour le manque de chars, et aussi une demande au Gouvernement Provincial pour les chemins, et pour établir le téléphone.

—Dimanche dernier a été célébré la première grand messe paroissiale dans le village, M. le Curé nous a annoncé une grande retraite immédiatement après le Bazar, cette retraite commencera le 26 novembre prochain.

—Le temps qui nous sépare du bazar approche toujours, aussi n'oublions pas les 24 et 25 novembre, disons-nous le et rendons-nous en foule pour faire une bonne œuvre.

—La liste des généreux donateurs du Bazar n'étant pas encore terminée le comité a décidé de la publier la semaine prochaine.

Louis Veuillot

Quelques notes sur la vie du grand polémiste catholique dont on célèbre cette année le centenaire

SA CONVERSION

Le voilà donc en route pour Rome avec son ami Gustave Olivier.

Il s'embarque à Marseille, et la traversée n'est pas précisémnt agréable. Louis est tourmenté, quant au corps, par le mal de mer, et quant à l'âme, par les angoisses du doute et de l'incertitude.

A Civita-Vecchia un douanier lui demande, en lui faisant ouvrir sa malle,s'il n'avait pas de mauvais livres. Cette question le frappe et il s'éprend d'un gouvernement qui s'occupe de la santé morale du peuple.

Le voyage en voiture jusqu'à Rome est charmant, par ce doux printemps qui sème "des marguerites dans l'air, de l'aubépine dans les haies, des jeunes filles aux arbres, de beaux troupeaux dans les pâturages verts.."

"Tout à coup du sommet d'une petite hauteur, quelque chose se montre au fond de l'horizon: "C'est St. Pierre!" s'écrie Gustave avec une expression de religieuse tendresse!— "C'est Rome!" dit Louis avec une joie de collégien."

A Rome ils rencontrent Adolphe Féburier avec sa jeune femme, Elisabeth de Sallebrune, et logent dans la même maison.

Ces deux jeunes époux étaient des chrétiens convaincus. Adolphe voulut le soir même faire visiter à ses hôtes la ville de Rome, si belle au crépuscule, quand les rayons mourants du soleil la revêtent d'une splendeur puissante et s'arrêtent enfin longuement sur le dôme de Saint-Pierre, qui rayonne seul au-dessus de la cité assoupie. Il les conduit au capitole, causant avec Gustave des papes, des martyrs, des saints; Louis recueillait ses souvenirs classiques des Cœtes et des Scipion. Déjà les lampes s'allumaient devant les nombreuses madones. Ils arrivent auprès de l'*Ara Coeli*:

—C'est aujourd'hui les Quarante Heures, dit Adolphe. Entrons et rendons grâces à Dieu qui nous réunit si heureusement.

Louis entre avec eux, un peu malgré lui. L'assistance était nombreuse, recueillie; on n'entendait que le murmure des prières et le cliquetis presque imperceptible des chapelets. Lui aussi s'agenouille, comme tout le monde, et voyant ses compagnons absorbés dans l'adoration, il se demande s'il n'a rien à dire à Dieu. "Je cherchai, raconte-t-il; ma pensée retourna jusqu'à cette France où j'avais laissé mes sœurs, et je priai Dieu d'étendre sa protection sur ces deux enfants. Je ne pouvais, je n'osais, je ne savais demander rien de plus. Ce fut ma première prière."

De là ils descendent au Forum, et poussent jusqu'à l'Arc de triomphe de Titus, qui dessinait vaguement ses formes imposantes.

—J'admire, dit Gustave, que Titus ait pris soin de nous laisser à Rome ce monument triomphal de l'accomplissement des prophéties.

Pour Louis, ces paroles étaient comme un livre fermé. Le lendemain, ils se rendent à Saint-Pierre. Ce qui émeut surtout Louis, c'est ce superbe et immense édifice élevé en l'honneur d'un pêcheur de Galilée; ces lettres qui éclatent à l'intérieur de la coupole: *Tu es Petrus*; ces statues des saints qui enseignent; surtout ces confessionnaux, distribués partout dans la vaste basilique et "qui portent pour enseignes toutes les langues de l'Europe.

On entend la messe à Saint-Pierre. Or, il y avait dix ans que Louis n'avait pas assisté au saint sacrifice.

Tout lui paraît nouveau, étrange. Debout, dans le plus sombre recoin de la chapelle, il regardait, Adolphe et sa femme communièrent; ils revinrent de la sainte Table avec tant de bonheur et de paix sur leurs traits qu'il en fut plutôt aigri.

"Je jetai les yeux sur Gustave, dit-il; il était prosterné dans sa prière. Je me trouvais malheureux..Il me semblait que les autres étaient en ce lieu dans la maison de leur père; que j'y paraissais, moi, comme un étranger dont on ne s'occupe pas."

Mais sans le dire, ses amis priaient avec ferveur pour lui; ils avaient deviné tous les trésors que renfermait cette droite et riche nature, cette intelligence ouverte à toute vérité,ce cœur trop aimant et trop grand pour n'être pas chrétien.

On passa la soirée chez Adolphe. Au moment de se séparer, Elisabeth proposa de faire ensemble la prière du soir. Cette proposition ne fut pas du goût de Louis. Il s'impatienta, trouvant qu'on lui imposait une contrainte morale. Néanmoins, tout en murmurant beaucoup, pour ne pas faire de la peine à "cette bonne Elisabeth" il s'agenouilla.

Mais à peine Adolphe eut-il dit: "Mettons-nous en la présence de Dieu et adorons-le!" que ses murmures intérieurs cessèrent et firent place à un sentiment profondément pénétrant...

Un instant après pourtant, seul avec Gustave, il essaya de regimber, de discuter. Son ami le suivit sur le terrain de la discussion, le pressa fortement et finit par lui donner à méditer "le miracle de sa folie".

Ces paroles lui entrèrent dans l'âme.

Il était ébranlé. Le parfum de Rome l'avait saisi déjà et la grâce agissait puissamment en lui.

Il eut ensuite plusieurs longues conférences avec un Jésuite français, le P. Rosaven. Le résultat ne fut pas immédiatement décisif. Mais peu à peu il pense, parle comme un chrétien, et il entrevoit la certitude de sa propre conversion.

Alors vinrent les terribles luttes intérieures,les mille lâchetés de l'esprit et du cœur qui font toujours retarder l'heureux moment de la délivrance.

Il priait, mais il avait peur de Dieu. Il ne reprenait un peu d'assurance qu'en demandant grâce pour lui-même au nom de deux âmes innocentes, ses deux jeunes sœurs.

Il connut les perplexités, les angoisses que décrit, avec une si poignante éloquence saint Augustin.

Enfin, le dernier coup de la grâce lui fut donné le dimanche des Rameaux, au soir, dans le salon d'Adolphe.

Ce dernier avait apporté de Paris le *Carême* de Bourdaloue; il ouvre le livre au lundi de la semaine sainte, et Louis qui lisait fort bien, s'offre comme lecteur. Il lit: *Sur le retardement de la pénitence.* Ce titre à lui seul l'impressionne déjà fortement. Il commence sa lecture, et, à mesure, une lutte acharnée s'établit entre lui et l'orateur sacré.

"Chaque mot que je lisais, raconte-t-il, frappait d' aplomb sur mon esprit, broyait mes prétextes, déjouait mes ruses, me convainquait de ma déraison, proclamait ma folie. Ou plutôt je ne lisais pas, j'écoutais avec une sorte d'ef-

(A suivre en 7me page)



No. 1. FEUILLETON DU PATRIOTE DE L'OUEST

EN DÉTRESSE ! !

par H. de la BASTIE

I.

La cruelle bise de décembre sifflait entre les vitres mal jointes de la vieille fenêtre et chaque fois que la rafale augmentait de violence une petite voix plaintive s'élevait dans la mansarde.

—Maman, j'ai froid!...

La pauvre mère enveloppait de son mieux sa fillette dans les plis étroits de sa propre jupe et ses regards obscurcis par les larmes et la fatigue se reposaient avec angoisse sur la silhouette amaigrie d'un bambin de sept ans qui pleurait en silence, laissant parfois seulement échapper ce douloureux gémissement:

J'ai faim!... Maman, donne moi du pain!...

Du pain! du feu! Voilà ce qu'il aurait fallu, dans la triste mansarde, mais l'âtre éteint, la huche vide et seul, dans son berceau, le dernier né souriait en dormant, pauvre innocent que n'atteignaient pas encore les angoisses dont souffraient déjà ses ainés!...

Depuis quelques jours, le froid sévissait rude,âpre et ses meurtrissures rendaient plus dures à supporter les privations de toutes sortes imposées depuis quelques semaines...

Ils étaient là, immobiles. La mère se demandant avec effroi comment elle nourrirait ces chers petits, lorsqu'un pas bien connu retentit dans l'escalier:

—C'est papa!

Une lueur d'espoir venait de s'allumer dans les yeux de Jean et de Madeleine: leur père, sans doute, apportait du pain!...

Ils se levèrent d'un même élan et coururent à la porte qu'ils ouvrirent grande:

—Tu nous apportes à manger, papa?

L'homme qui entrait eut un sanglot qui s'étrangla dans sa gorge:

—Si peu! mes mignons! si peu. murmura-t-il...

De sa poche, il sortit un croûton de pain noir, souillé de boue, par endroits:

—Je l'ai trouvé dans le ruisseau, expliqua-t-il... ô mes pauvres petits c'est là tout votre repas!..

Il osait à peine le leur donner, mais les deux enfants le saisirent et tour à tour, mordirent dedans, avec une voracité qui amena des pleurs sous les paupières alourdies de leur mère.

Tu es allé à l'hôpital? demanda cette dernière à son mari...

—Oui, pour le pansement...

D'un geste, il désigna l'écharpe qui maintenait immobile son bras droit entouré de bandelettes.

—Que disent-ils?

—Il y en a encore pour un mois, au moins, avant de quitter le bandage et deux mois avant de pouvoir me servir de ma main comme avant...

—Deux mois!... deux mois encore, et cela dure depuis quatre semaines déjà!

Il soupira, son visage se raidit dans un effort pour se contenir. Il ne le savait que trop, hélas: dans les ménages pauvres, le chômage c'est la misère, et la misère, en décembre, quand il fait froid, revêt une horreur plus grande....

—Et toi, que vas-tu manger, femme?..

Elle haussa les épaules d'un air d'indifférence:

—Moi, cela ne fait rien, dit-elle, ce sont les petits!..

—Joseph dort?..

—Oui..il me restait ce matin un peu de lait que m'a donné notre voisine..j'y ai émietté le pain mis de côté hier soir, et je lui ai fait ainsi son déjeuner.. Il s'est endormi tout de suite le pauvret.. mais demain, que leur donnerons-nous?

Blottis l'un contre l'autre, les deux aînés, Jean, Madeleine, répétait qu'ils avaient froid, qu'ils avaient faim, et les malheureux parents les regardaient, mornes, désespérés, impuissants à les secourir.

Depuis longtemps l'hiver n'avait pas été aussi froid et la neige accumulée partout, achevait de rendre plus pénible le dénuement actuel... On était pourtant à cette époque de l'année, joyeuse entre toutes, où s'échangent les cadeaux et les souhaits de bonheur! Dans quelques jours l'année nouvelle commencerait..

—Louise!

Jacques Vervier s'était rapproché de sa femme.

La jeune femme sursauta:

—Eh bien! que ferons-nous?

Il eut un geste découragé:

—Que veux-tu faire?c'est dix piastres que nous devons le 1er.. dix piastres dont nous n'avons pas le premier sou..Ici, dans la maison, tu sais que l'on ne garde pas les mauvais payeurs..

—C'est la première fois que nous..

—Oui, je sais, mais les Blonc, que l'on a jetés à la rue le trimestre passé n'avaient jamais manqué leur terme encore..Le propriétaire est juif, il est avare, il ne fait grâce à personne..

Louise Vervier joignit ses mains sur lesquelles tombèrent de grosses larmes:

—A la rue, nous, avec trois petits?..ce n'est pas possible!..Ici malgré tout, ils sont un peu garantis du froid..mais!..J'irai, je supplierai le propriétaire, il aura pitié de nous!..

Prise d'une résolution soudaine, elle s'était levée; sur sa tête elle mit un châle.

—Où vas-tu?..

—Parler au propriétaire..pour qu'il nous garde; je lui raconterai nos malheurs, ton accident, ton chômage, la détresse de nos pauvres petits..

Vervier hocha la tête:

—Va, dit-il, mais j'ai bien peur que ce soit en vain..cet homme est dûr,..il n'aime que son argent.

—Pourtant, continua-t-il en voyant une amère déception se peindre sur les traits de sa femme, je ne veux pas te décourager, Lou-

Louis Veuillot

(Suite de la 6me page)

froi et de stupeur ma voix qui ne semblait plus être la mienne et qui, en révélant en présence de mes amis toutes mes pensées misérables, me couvrait de honte et de confusion. Je tremblais, je balbutiais, je me sentais rougir, mon front s'humectait de sueurs.

"Mes amis eurent pitié de moi; prétextant la fatigue d'une si longue lecture, ils m'interrompirent à la fin de la seconde partie et, de fait véritablement, je n'en pouvais plus."

La voix de Bourdaloue le poursuivit jusque dans son sommeil et, le lendemain, il l'entendait encore "comme un tonnerre menaçant."

Pendant deux jours il eut l'âme bouleversée, inquiète, tourmentée de remords.

Puis, le mardi de la semaine sainte, n'y tenant plus, il dit tout à coup à Adolphe: "Cela vous ferait bien plaisir, si je me convertissais?" "Adolphe ne répondit pas, écrit-il, mais je vis dans ses yeux une larme, qu'il soit béni pour cette larme!...."

Il va trouver alors le P. Rosaven, et en le voyant il s'écrit fondant en larmes;

"Ah! mon Père, je suis bien malheureux!" Le P. Rosaven le calma et lui dit "que l'enfant qui rentrait à la maison paternelle ne devait pleurer que de joie." Aussitôt toutes les objections sur le péché originel, sur les mystères, s'évanouirent. "Je n'en avais plus à faire, dit-il. Tout ce que je me rappelle de cet instant, c'est le sourire du saint rligieux, mes larmes et mon bonheur."

Mais sa confession fut remise aux jours suivants. Adolphe l'attendait dans le vaste corridor, à genoux aux pieds d'une statuette de la Ste Vierge devant laquelle brûlait une lampe.

—Cher ami, dit-il à Louis en sortant, priez bien la Ste Vierge, elle peut tout sur le cœur de Dieu.

Arrivé à la maison, écrit Veuillot, "j'annonçai à Gustave et à Elisabeth que j'irais me confesser le vendredi saint. Les anges savent quelles actions de grâces furent ce jour-là rendues à Dieu!"

(A suivre)

Arborfield, Sask.

—Le jubilé a été prêché dans notre église les 1, 2 et 3 novembre tous les paroissiens se sont empressés d'assister aux réunions du matin et du soir. Il y a eu 300 communions.

—De grands feux de prairie et de forêt font rage au moment où j'écris ces lignes. Si cela dure, notre région sera bientôt toute en prairie.

—Il y a quelques jours, M. l'abbé Meindre est venu visiter notre paroisse et nous a donné un magnifique sermon. Le soir, ça été une intéressante conférence sur Jérusalem. Notre distingué visiteur a été enchanté de la place et nous espérons qu'il nous enverra de bons colons de son pays.

—Dernièrement, une douzaine de Canadiens ont pris des terres sur le 48.10. D'autres se sont établis plus près de l'église. Parmi eux sont MM. Daniel, Beauchêne, Lavoie, LeBras, Labcssière, Marial. Il y a encore de nombreux homesteads.

—M. Albert Yarjau nous est revenu avec une gracieuse compagne. Bienvenu, et que l'exemple entraine!

—La semaine dernière on a fini le soubassement de l'église. Nous avons maintenant une magnifique salle de réunion.

Une voix canadienne vengeresse

M. l'abbé Charron raconte dans ses notes de voyage, que publie le *Progrès du Golfe* sous le titre de "Zizags" le trait suivant au sujet de l'incrédulité persistante de certaines gens devant les miracles de Lourdes:

Un détail, qui montre le cynisme de certaines gens. Devant la grotte, la veille de notre départ, se pressent des personnes en prière. Près de moi, deux messieurs dodus et une dame très sèche s'entretiennent à voix haute. "Le peuple est bien gogo, disait le plus gros ventre. Il n'y a jamais eu ici plus de miracles que sur la main. Quand on vient bossu, on repart bossu; quand on arrive boiteux, rachitique ou aveugle, on repart, boiteux rachitique ou aveugle".... Et une voix canadienne vengeresse d'ajouter sur le même ton:—"*Quand on arrive imbécile, on repart imbécile*".— Les ventres dodus et la dame très sèche repartaient déjà....

Un livre est toujours le portrait flatté de l'auteur.

On ne devient pas très instruit, quand on ne lit que ce qui plait.

—Les plus beaux discoureurs ne sont pas les plus sages.

—Voulez-vous qu'on croit du bien de vous? N'en dites pas.—

Je n'ai jamais regretté le temps que j'ai donné aux autres.

Diderot.

L'homme doit vivre dans la vérité, penser comme il vit et parler comme il pense.

Ernest Hello.

se..va..qui sait? peut-être réussiras-tu?

Elle partit, après les avoir embrassés tous. Dans la rue, elle marchait d'un pas vif, sans regarder aux étalages des boutiques, car sa bourse était vide, et pour les enfants qui pleuraient là-bas, elle ne pouvait rien acheter..

Le propriétaire habitait un somptueux hotel rue Centrale. A l'heure actuelle, Louise était sûre de le trouver à son bureau situé un peu plus loin. Arrivée devant l'immeuble, elle hésita, puis, s'enhardissant, elle franchit le seuil.

Sans doute, elle n'aurait pas été reçue si elle se fût adressée à l'un des employés accoutumés à voir entrer une tout autre clientèle, mais, par un hasard exceptionnel le juif Hisslew accompagnait à la porte un visiteur de marque et c'est à lui que la malheureuse alla tout droit.

—Je voudrais vous parler, Monsieur, pria-t-elle. Il la toise d'un regard peu bienveillant.

—Pour quel motif?..

—Oh! important, très important, monsieur. Je suis veuve de loin, pour cela..

Les employés s'étaient écartés pour laisser toute liberté à leur maitre:

—De quoi s'agit-il?..vite, en deux mots: mon temps c'est de l'or!..

—Voilà, Monsieur je suis votre locataire de la rue du M***, c'est le terme dans trois jours..

—Ce n'est pas à moi qu'on paie: la concierge gère pour moi..

—Il ne s'agit pas de paiement, hélas, c'est un un petit sursis que je voudrais..

Les sourcils du juif s'étaient contractés..

—Mon mari a eu un accident pendant son travail, un bras blessé, c'est le chômage..

—Oui, la même histoire, toujours!..

—C'est la première fois..

—Ils disent tous cela, je connais la chanson..et tout ce qui s'ensuit.. chômage, misère, maladie, quoi encore?..des enfants à nourrir?

La voix se faisait dure.

—Des enfants, oui, Monsieur, reprit la femme, nous en avons trois..le dernier est encore au berceau..ayez pitié d'eux.. donnez-nous un délai; dès que mon mari sera guéri, il reprendra son travail et nous vous paierons..

—Et pendant ce temps, les termes dûs s'accumuleront? je sais, je sais ce qui arrive! Aussi, mon principe est *absolu*, pas un jour de grâce: payez ou partez..

—Mais par ce froid, Monsieur, songez à mes pauvres petits..

—J'ai dit!..et maintenant je vous répète que mon temps c'est de l'or, vous me le faites perdre inutilement.

Sur ces mots il tourna les talons, laissant Louise désespérée..

Elle sortit les larmes l'aveuglaient, les sanglots s'étouffaient dans sa gorge. Pourtant, cet homme était riche, que lui aurait fait l'attente des dix piastres de ce loyer? Elle ignorait la pauvre femme que le culte de l'or endurcit l'âme et qu'ils sont nombreux hélas ceux qui se font un Dieu de leurs trésors, réglant leur conduite sur celle du mauvais Riche de l'Evangile qui refusait aux malheureux les miettes de sa table opulente!

Rue du M***, Vervier attendait sa femme avec impatience; malgré tout, il espérait un peu..la belle confiance de Louise l'avait gagné, il se persuadait qu'elle avait eu raison et que le juif, pour une fois, qu'il aperçut le pauvre visage défait de sa compagne, il comprit que tout espoir était fini..

—C'est non?..demanda-t-il.

Elle inclina la tête.

Alors nous n'avons plus personne en qui espérer, personne de qui attendre un secours!..

Ils oubliaient Dieu ce père si bon qu'ils avaient désappris à connaître depuis tant d'années! Ce Dieu qu'ils ne priaient plus et dont ils n'avaient jamais parlé à leurs petits enfants. Jusqu'à présent, ils avaient vécu pour la terre uniquement; sur les murs de leur pauvre réduit, l'image bénie du Christ n'était point suspendue, divin rayon d'espérance, et leurs lèvres désabituées de la prière ne jetaient pas, d'instinct, vers Dieu, ce cri d'appel et de supplication.

—Jésus! ayez pitié de nous!..

Aussi, dans leur misère, ils se sentaient abandonnés puisque tout appui humain leur faisait défaut et qu'ils ne recourraient pas à celui qui compte tous nos soupirs, toutes nos larmes.

Jacques gardait le silence; à la contraction de son front assombri on pouvait deviner l'effort de sa pensée; il luttait contre une idée et la lutte était rude..

—Louise, dit-il enfin, la voix rauque, il n'y a qu'un remède!..

—Un remède? ah! dis vite!..un remède c'est assez!..quel est-il? s'il faut aller au bout du monde pour le trouver, j'irai, mais je peux plus voir souffrir mes pauvres petits!..

—Louise, reprit l'homme dont les yeux brillants semblaient brûlés par la fièvre intérieure, Louise il faut en finir avec la vie!..As-tu le courage de mourir?..

—Oh! mon pauvre homme, que dis-tu, c'est le malheur qui t'égare! laisser nos pauvres petits?..que feraient-ils sans nous?..

—Nous mourrons *tous*; un peu de charbon de bois, que nous allumerons là, dans le réchaud..c'est facile..et ce sera la mort, presque sans nous en apercevoir..pour les enfants et pour nous..

—Non, non, gémit-elle, la vie peut nous être meilleure, quand nous aurons traversé cette phase horrible, un peu de force encore, Jacques..

—Je n'en ai plus, mieux vaut en finir..ce ne sera pas long, tu ne souffriras pas beaucoup, peut-être les gosses non plus, va!..et ce sera fini de cette existence de misère! nous ne les verrons plus pleurer de faim et de froid, nos innocents!.

Une folie soudaine avait saisi cet homme, la folie du suicide et du désespoir, et, pour le retenir, il n'avait pas la foi qui sauve et qui garde et sa femme, pas plus que lui, malgré son horreur pour cette mort qu'il lui montrait, cruelle libératrice, ne savait se dire:

—En nous donnant la mort nous empiéterions sur les droits sacrés de Dieu sur nous: notre vie lui appartient, c'est à lui d'en trancher le fil, quand sa sagesse l'ordonnera!

(A suivre)

Chronique Locale

—Les travaux du Grand Tronc sur la ligne Young-Prince-Albert se poursuivent très activement. 150 travailleurs sont à l'œuvre et l'on pose en moyenne un mille et demi de rails par jour. Samedi soir la ligne était rendue à trois mille, de la branche sud de la Saskatchewan, et mardi soir on atteignait la rivière. La construction du pont va se faire au cours de l'hiver et l'on croit que dès le mois de juin les trains pourront circuler jusqu'à Prince-Albert.

—Les journaux conservateurs répandent la rumeur que M. James McKay, député fédéral de Prince-Albert, sera prochainement nommé juge de la Cour Suprême de la Saskatchewan en remplacement du juge T. J. Johnstone, démissionnaire. M. McKay affirme qu'il n'en sait rien.

—Dimanche soir un individu du nom de Stanislas Hebzdo, s'est suicidé sur l'Avenue Centrale en se tirant un coup de revolver dans la poitrine. Le malheureux fut transporté à l'hôpital de la Ste Famille, et recouvra connaissance mais ne voulut rien déclarer sur les circonstances de son crime. Il est mort dans la nuit de dimanche en refusant tout secours religieux.

—On a vu voltiger autour de la ville ces jours derniers quelques perdrix blanches. Les anciens disent que c'est un signe certain que l'hiver sera très rude. Cependant d'autres prétendent qu'il n'en sera rien, car les rats musqués font leurs trous à peu de profondeur sur le bord des étangs... Jouissons en attendant des belles journées d'automne.

—Un incendie s'est déclaré lundi matin à la résidence de Duncan Campbell, 125, 9me rue est. L'incendie fut causé par l'explosion d'un poêle à pétrole. Les dommages sont estimés à $800.

—La consultation populaire des électeurs de cette ville, vendredi dernier, au sujet de l'octroi par la ville de dix acres de terrain à la Cie Royal Farm Machinery pour l'établissement d'une manufacture a donné le résultat suivant: pour le projet, 239; contre, 12 seulement. Les travaux de construction de la première bâtisse de 40x120 pieds doivent commencer incessamment.

—Un médecin canadien Canadien français qui désirerait s'établir à St. Louis pourrait s'y faire rapidement une bonne clientèle.

—L'une des écoles de St. Louis a cherché en vain à se procurer une institutrice catholique et a été dans la nécessité d'engager une jeune fille de l'Armée du Salut pour faire la classe à des enfants catholiques.

—Une compagnie intitulée Pacific Peace River & Athabasca Railway demandera une charte fédérale à la prochaine session pour construire une ligne de chemin de fer depuis la côte du Pacifique jusqu'à Prince-Albert, distance de 1,500 mille. Ce chemin de fer traversera la région de la Rivière la Paix.

—M. A. E. Doak, avocat de la ville, a été nommé juge du district judiciaire de Prince-Albert à la succession de feu le juge Forbes.

—Une vingtaine d'amis sont partis en groupe pour aller passer les vacances de Noël en Angleterre.

—M. Duncan Anderson voyage actuellement dans le district de Prince-Albert pour recueillir des renseignements sur les avantages agricoles de la région.

—Mde Alfred Houle, accompagnée de sa fille Mde Pfeiffer, est de retour d'une visite chez une autre de ses filles, Mde Turgeon, de Crystal Spring.

—M. L. R. Voligny, ingénieur en charge de l'arpentage de la Saskatchewan, était de passage en ville cette semaine.

—La chambre de commerce du Pas s'efforce d'intéresser les chambres de commerce des diverses localités situées sur la ligne du C. N. R. de Dauphin à Prince-Albert dans un mouvement général de pétitionnement auprès de la Commission des Chemins de fer pour que les réparations les plus urgentes soient faites sur cette ligne dont la condition est déplorable.

—L'association des contribuables de Henribourg, réunie et assemblée au nombre de 33 membres, a choisi M. Auguste Fournier comme son candidat au poste de conseiller à la prochaine élection municipale.

—Lundi 1er décembre aura lieu à la Salle Friendship l'assemblée de nomination pour l'élection de préfet des conseillers de la municipalité de Buckland. L'élection aura lieu le 8. Voici les noms des sous-officiers rapporteurs et les bureaux de votation: Div. 2. Victor Colvez, chez M. Jean Guedo; Div. 3. W. E. Belcher, à l'école de Buckland; Div. 4. Leonard Ralls, à l'école Garden River. Div. 5. J. R. Trueman, chez Geo. Wilson; Div. 6. John McLeod, à l'école Alingly.

—Les élections municipales de la ville de Prince-Albert, auront lieu le 8 décembre, mais on ne voit guère surgir de nouveaux candidat.

—M. l'abbé J. Garnier, de Vègreville était de passage à l'évêché mardi. M. l'abbé Garnier vient d'être nommé curé de Lamoureux. Alta, et succède à M. l'abbé Normandeau, prêtre colonisateur.

—Sœur Winnifred, des Dames de Sion, a été transportée à l'hôpital lundi. La malade déjà âgée est dans un état critique.

—Le R. P. Bruck, directeur de l'Orphelinat, a passé quelques jours à l hôpital et a repris ses occupations ordinaires.

—M. l'abbé Nicolet, qui a rempli depuis le mois d'août les fonctions de vicaire à la cathédrale où il était très estimée est retourné la semaine dernière à son ancien poste de Carlton. M. l'abbé L. de G. Brissette le remplace comme vicaire de la cathédrale.

— Le R. P. Lajeunesse, du Lac Maskeg, a visité ses anciennes missions dans le district de Saskatoon au cours des semaines dernières.

—M. A. Trudeau, de Henribourg, un des anciens colons de la région, est mort subitement lundi d'une maladie de cœur. Le défunt était âgé de 52 ans et avait vécu dans le nord plusieurs années. M. Trudeau laisse une épouse et dix enfants.

—M. J. McKenna, agent des passagers pour le C.P.R., de Montréal, était de passage en ville hier, pour organiser des excursions de Noël vers l'est par cette ligne.

—M. C. A. Fournier, populaire coiffeur de cette ville, a fait l'acquisition d'une salle de billiard à Saskatoon.